الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵏⴼⵔⵓⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵏⵜ
CNSS

DRS/DRESS/AA N° 084/2026 Settat, le 26 NOV 2026

Avis d'achat sur bon de commande n°084/2026/9310

Le Directeur Régional CNSS Settat procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation: Entretien et réparation des imprimantes et photocopieurs pour La Direction Régionale CNSS Settat

Consistance de la prestation:

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
1	Imprimantes	Entretien, réparation et Maintenance Curative des Imprimantes (Dépannage, main-d'œuvre, remise en état et fourniture de pièces de rechange d'origine pour tout type et marque d'imprimante).	U	9
2	Photocopieurs	Entretien, réparation et Maintenance Curative des Photocopieurs (Dépannage, main-d'œuvre, remise en état et fourniture de pièces de rechange d'origine pour tout type et marque de photocopieur).	U	4

Lieu d'exécution :

Entité	Adresse
DIVISION CONTRÔLE SETTAT	SIS A IMMEUBLE PANORAMA CENTRE ANGLE BD HASSAN II ET BD BELABSSIR, SETTAT
AG. SETTAT	RUE AL AZM HAY LAGNANET, SETTAT
AG. BERRECHID	13/14 LOTISSEMENT AL OUSSR, BD MED V BP 296 BERRECHID
AG. EL GARA	N°159,161 ET 163, AVENUE MOHAMMED V, EL GARA
AG. SIDI BENNOUR	IMMEUBLE A, AVENUE DES FAR, RUE D'AZROU, SIDI BENNOUR
AG. EL JADIDA	BD, MOHAMED V, EL JADIDA
AG.HAD SOUALEM	103 BOULEVARD MOULAY RACHID HAD SOUALEM

Date et heure limites de réception des devis des concurrents: 30 NOV 2026 à 15h00min ;
Délai d'exécution : 15 Jours
Le secteur d'activité du concurrent doit être en rapport avec l'objet de la Prestation.
Conditions de participation et critères d'admissibilité :

Article 1 : Le secteur d'activité du concurrent doit être en rapport avec l'objet de la Prestation.

Article 2 : Les concurrents doivent obligatoirement transmettre, **par voie électronique (e-mail)**, leur dossier administratif et technique complet aux adresses suivantes :

- **drs.dress@cnss.ma**

Article 3 : Le dossier doit obligatoirement comprendre les pièces justificatives suivantes :

- **Attestation récente de régularité vis-à-vis de la CNSS;**
- **Une lettre d'engagement dûment signée et cachetée, garantissant l'exécution intégrale des conditions stipulées aux articles 7, 8, 9, 10, 11,12 et 13 du présent avis d'achat.**

الضمان الإجتماعي
ⵜⴰⵏⵎⵔⵓⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵏⵜ
CNSS

Article 4 : Une commission technique sera désignée par le Maître d'ouvrage pour examiner les dossiers des concurrents.

Article 5 : Tout concurrent n'ayant pas transmis l'ensemble des pièces justificatives demandées ci-dessus dans les délais impartis sera automatiquement écarté.

Article 6 : Cet envoi doit impérativement être effectué avant la date et l'heure limites fixées pour l'ouverture des plis (Le 30 NOV 2026 à 15h00).

Article 7 : L'intégralité des prestations (maintenance, diagnostic, réparations, montage des pièces de rechange d'origine) doit être obligatoirement effectuée au sein des locaux et agences de la CNSS. La liste exhaustive indiquant l'affectation des machines, leurs marques et leurs caractéristiques sera communiquée au prestataire dès validation du bon de commande.

Article 8 : Aucune machine, imprimante ou photocopieur appartenant à la CNSS ne pourra être sorti des locaux pour être réparé à l'extérieur (chez le prestataire ou chez un sous-traitant).

Article 9 : Les interventions techniques sur site se feront exclusivement durant les jours ouvrables, selon une plage horaire stricte allant de 08h30 à 16h30.

Article 10 : Le prestataire s'engage à délivrer une garantie d'exécution d'une durée minimale de six (6) mois couvrant chaque machine réparée. En cas de réapparition de la même panne sur une machine durant cette période, le prestataire est tenu de procéder à sa réparation immédiate à ses propres frais.

Article 11 : Remplacement obligatoire par des pièces neuves Toute pièce défectueuse, usée ou cassée doit obligatoirement être remplacée par une pièce de rechange neuve et d'origine. En fonction des pannes récurrentes constatées, le prestataire est tenu de remplacer sans surcoût : les éléments causant des bourrages ou tâches (fours/unités de fusion, tambours, galets d'entraînement, courroies), les composants de l'ADF, ainsi que toute pièce plastique ou mécanique endommagée (bacs à papier, charnières, guides de sortie).

Article 12 : Consistance de la maintenance préventive Pour les machines fonctionnelles, la maintenance préventive inclut obligatoirement : un nettoyage complet (interne et externe, y compris les systèmes optiques et l'ADF), le dépoussiérage, la lubrification des parties mécaniques, la vérification de l'état des galets, et la validation par l'impression d'une page de test. Un simple contrôle visuel ne sera pas accepté.

Article 13 : Intégrité logicielle et réseau Il est strictement interdit au prestataire de modifier, altérer ou mettre à jour le système d'exploitation, le micrologiciel (firmware) ou les configurations réseau (adresses IP, paramètres de sécurité) des machines, sans l'autorisation écrite et préalable du maître d'ouvrage. L'intervention doit se limiter strictement à la réparation matérielle.

Article 14 : La facturation portera uniquement sur les machines effectivement entretenus et/ou réparés après constatation de la panne et réalisation des travaux d'entretien et de remise en état.

Article 15 : Pénalités pour retard - À défaut d'avoir terminé la livraison des articles dans le délai prescrit, il sera appliqué au prestataire une pénalité forfaitaire de cent dirhams (100,00 DH) par jour calendaire de retard.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : **www.marchespublics.gov.ma**

Mr. ABDELMAJID CHAFOUQ
DIRECTEUR REGIONAL
CNSS SETTAT

ABDELMAJID CHAFOUQ
Directeur Regional
Direction Regionale CNSS Settat

LISTE DÉTAILLÉE DE LA CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Désignation (Imprimante / Photocopieur)	Marque	Site
Imprimante	TRIUMPH ADLER P-5030DN	Agence HAD SOUALEM
Imprimante	TRUIMPH ADLER 5031DN	Agence BERECHID
Imprimante	TRIUMPH-ADLER P-6031DN	Agence BERECHID
Imprimante	TRIUMPH-ADLER P-5034DN	Agence BERECHID
Imprimante	TRIUMPH-ADLER P-6033DN	Agence EL JADIDA
Imprimante	TRIUMPH-ADLER P-6033DN	Agence EL JADIDA
Imprimante	TRIUMPH-ADLER P-5034DN	Agence EL JADIDA
Imprimante	IMPRIMANTE TRUIMPH ADLER P-P5030DN	Agence SETTAT
Imprimante	TRUIMPH ADLER 6031DN M191/2021	Agence EL GARA
Photocopieuse	TRUIMPH ADLER 5058i	Agence HAD SOUALEM
Photocopieuse	TRIUMPH-ADLER UTAX 3262i	Agence SID BENNOUR
Photocopieuse	Triumph-Adler P-4532 MFP	DIVISION CONTRÔLE
Photocopieuse	UTAX 3262i	Agence SETTAT